



柔道
リムザン

Ligue du Limousin
Judo - Jujitsu - Kendo - Disciplines Associées



☎ 05 55 30 87 89 ☎ 09 70 62 02 85 @ judo.limousin@wanadoo.fr 🌐 www.judolimousin.fr
✉ Dojo Robert LECOMTE – 47, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87000 LIMOGES

ANNEXES AUX TEXTES OFFICIELS – SAISON 2011/2012

REQUIS POUR LES GRADES « CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES »

Les candidats doivent s'inscrire par voie du formulaire – type FFJDA (cf. recueil de textes officiels) et en respectant un délai de 15 jours, auprès du responsable administratif ou technique, formateur des commissaires sportifs (pour le 1^{er} dan) ou instructeur d'arbitrage (pour le 2^{ème} dan et le 3^{ème} dan) ou auprès du secrétariat de la Ligue du LIMOUSIN de judo exclusivement par courriel judo.limousin@wanadoo.fr en précisant la manifestation sportive choisie, hors animation jeunes et interclubs.

Le responsable de secteur – niveau départemental pour le 1^{er} dan et le 2^{ème} dan, niveau régional pour le 3^{ème} dan – convoquera ensuite l'intéressé sur la manifestation sportive (ou une autre en cas de sur-effectif de candidatures ou d'impossibilité quelconque) en vue de la mise en situation et de l'évaluation.

EXAMENS DE KATA, TESTS D'EFFICACITE COMBAT ET PASSAGES DE GRADES « EXPRESSION TECHNIQUE »

Généralités fonctionnelles du Comité d'Organisation Régional des Grades :

Inscription uniquement par l'extranet fédéral via le code d'accès club, par voie du formulaire type (référence : recueil des textes officiels FFJDA 2011/2012) ou par courriel officiel du club ou de l'enseignant habilité : aucun engagement par fax ou téléphone. Obligation de remplir les conditions générales et spécifiques de présentation (référence : recueil des textes officiels de la FFJDA 2011/2012). Les candidats sont invités à vérifier l'enregistrement officiel de leur engagement suffisamment en amont des épreuves par consultation du site INTERNET de la Ligue www.judolimousin.fr (pour les tests d'efficacité combat) ou via l'extranet fédéral (pour les examens de kata et les passages de grades d'expression technique).

Aucune dérogation ne sera admise, quel que soit le motif invoqué.



Procédures d'engagement en LIMOUSIN :

❶ Pour les **examens de kata** du 1^{er} dan au 4^{ème} dan inclus et pour les passages d'unités de valeur des **grades d'expression technique** du 1^{er} dan au 4^{ème} dan :

- exclusivement par l'extranet fédéral via le code d'accès club.
- aucun engagement auprès du secrétariat du CORG ou au siège de la Ligue.
- délai impératif : **15 jours avant la date de l'épreuve.**

❷ Après du secrétariat du **CORG** du LIMOUSIN pour les **tests d'efficacité combat** * :

Contact : Jean-Claude SOULARD ✉ 2, rue Emile Alain 19100 BRIVE @ corglimousin@wanadoo.fr

- **par courriel ou formulaire papier (voir onglet CORG site « Ligue du LIMOUSIN »)**
- aucun engagement au siège de la Ligue.
- délai impératif : **15 jours avant la date de l'épreuve.**

* ou tournois des grades type SHIAI.

Procédures d'engagement hors LIMOUSIN :

Inscriptions aux examens des unités de valeur des grades d'expression technique au sein de l'interrégion « CENTRE-OUEST » regroupant les ligues d'Auvergne, Limousin et Poitou-Charentes : Inscription par l'extranet fédéral via le code d'accès club.

Contact : secrétaire du CORG de la ligue support ⇒ contact Ligue dans « Textes officiels FFJDA ».

Participation à un test d'efficacité combat hors ligue : principe de libre circulation sur l'ensemble du territoire – aucune dérogation à solliciter.

Contact : secrétaire du CORG de la ligue support ⇒ contact Ligue dans « Textes officiels FFJDA ».

Participation à examen de kata hors ligue : principe de libre circulation sur l'ensemble du territoire – aucune dérogation à solliciter.

Contact : secrétaire du CORG de la ligue support ⇒ contact Ligue dans « Textes officiels FFJDA ».

Pour le 4^{ème} dan « compétition » et les prestations du 5^{ème} dan et du 6^{ème} dan :

FFJDA ✉ Institut du Judo 21-25, Avenue de la Porte de Châtillon 75014 PARIS ☎ 01 40 52 16 16.

Cf. annexes Infos Ligue numéro 93 de juin – juillet 2011.

Pour toutes les procédures particulières, règlementations spécifiques, et intégralités des dispositions :

Cf. « textes officiels 2011/2012 – CSDGE de la FFJDA » sur www.ffjudo.com

Contact secrétaire CORG du LIMOUSIN @ corglimousin@wanadoo.fr

Référence : articles L212-5, L212-6 et D142-32 du code du sport sur www.legifrance.gouv.fr

Signatures habilitées :

Les différentes épreuves requises pour l'homologation des grades – environnement sportif, katas, points – doivent impérativement être validées par un signataire habilité par le CORG : Jean-Claude SOULARD – Claude SEGUREL – Pierre-Henri JOANNIN – Michel DOUBLON – Cécile BLANCHER – William VERGNE – René BOUCHAUD – Daniel PHENIEUX.

Signatures autorisées :

Les requis d'environnement sportif sont soumis à contre signature par le représentant du CORG après validation par un signataire autorisé dans le département ou la Ligue :

Florence POUPON CS et Dominique MEYLLEUX arbitrage pour la CORREZE.

Marine VACHETTE CS et Pascal DUBOC arbitrage pour la CREUSE.

Thomas CHARLOT CS et Magalie LIMOUSIN arbitrage pour la HAUTE-VIENNE.

Nicolas CHARLOT CS, Cédric BONNET CS et Jacqueline GRAVOUILLE arbitrage en ligue.